

DIRIGEANTS : CONNAITRE VOS RESPONSABILITES CIVILES ET PENALES POUR MIEUX AGIR EN SECURITE

Durée : 7H00
Prix : 350 €

Les objectifs de la formation

- Identifier les principales hypothèses de responsabilités civile et pénale du dirigeant
- Déterminer les moyens de prévention à mettre en cause
- Comprendre et connaître les procédures de mise en cause de responsabilités ainsi que leurs conséquences

Pour qui ?

- DAF / RAF
- Directeur d'association
- Directeur d'établissements de santé
- Fonction juridique et contentieux
- Dirigeant - Chef d'entreprise
- DRH / RRH

Prérequis

- Avoir un ordinateur avec un accès à internet pour les formations en distanciel

PROGRAMME

Avant

- Un autodiagnostic

Pendant

1 - La responsabilité du dirigeant à l'égard des associés de la société :

- Nature du mandat
- Nature de la responsabilité engagée (civile/pénale)
- Condition d'exercice de l'action en responsabilité

2 - La responsabilité du dirigeant à l'égard de la société :

- La notion de faute de gestion
- L'action sociale
- Les risques spécifiques encourus en cas de redressement judiciaire de la société : extension de la procédure, comblement de passif

3 - La responsabilité du dirigeant à l'égard des salariés de la société :

- La responsabilité pénale du dirigeant au regard de la réglementation sociale

4 - La responsabilité du dirigeant à l'égard des tiers :

- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile

5 - Considérations pratiques :

- Les possibilités d'exonération et d'atténuation de responsabilité (délégation de pouvoirs...)
- La question des assurances
- Comment réagir dans le cadre d'une procédure de mise en cause de responsabilité ?

Points forts de la formation

- Des exemples concrets et actualisés
- Une pédagogie active et personnalisée

Modalités et ressources pédagogiques

- Formation effectuée soit en distanciel (visio) ou en présentiel
- Les participants disposeront d'un support de cours numérique complet et d'un accès extranet sur lequel ils pourront consulter la documentation liée à la formation

Modalités d'évaluation

- Mises en situation pratiques : exercices appliqués pour valider la compréhension des concepts
 - Quiz interactifs sur la plateforme e-learning pour mesurer la progression
 - Feedbacks en direct du formateur lors des sessions en visioconférence ou en présentiel
- Évaluation des acquis par un questionnaire final pour mesurer le niveau de compétence atteint

Modalités et délais d'accès

- Les formations ont lieu à des dates précises, définies par BRIO ACADEMY (ou organisées sur-mesure en lien direct avec l'entreprise ou les apprenants) et consultables sur le site www.brio-academy.com
- L'inscription peut être faite directement en contactant BRIO ACADEMY (par téléphone 01.88.31.17.07 au ou par mail administration@brio-academy.com)
- Un devis peut être envoyé par nos soins au financeur de la formation (France Travail, employeur, autofinancement, OPCO, Agefice...).

Indicateurs de résultats

Afin de garantir la qualité et l'efficacité de la formation, nous suivons plusieurs indicateurs :

- Taux de satisfaction des participants (NPS) : questionnaire post-formation pour évaluer la qualité perçue
- Taux de progression : comparaison entre l'autodiagnostic initial et l'évaluation finale

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formations sont réalisées en visioconférence, en présentiel ou e-learning. Les personnes en situation de handicap peuvent donc adapter leur accès à la formation de façon plus confortable.

Dans le cas où une personne sourde ou malentendante et non appareillée souhaiterait faire la



formation nous sommes en mesure de lui prévoir un accompagnement signé (en accord avec les dispositifs de l'Agefiph), ainsi que la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Dans le cas où une personne aveugle ou malvoyante souhaiterait faire la formation, si cela paraît pertinent au regard de ses perspectives professionnelles, il pourra la suivre en bénéficiant de l'audio (formation synchrone en visio), ainsi que de la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de la formation pour toute personne en situation de handicap, au regard de ce handicap et des aménagements qu'il nécessite, dans la mesure où ces aménagements sont compatibles avec une formation à distance. Aucune session en présentiel n'est prévue à ce jour.

Coordonnées du référent handicap
Madame Peggy MAJRI
administration@brio-academy.com – 01.88.31.17.07